

Communiqué de presse

L'Anses rappelle de ne pas traiter les chats avec les médicaments antiparasitaires pour chiens à base de perméthrine

Des réactions graves voire mortelles chez des chats traités avec les antiparasitaires pour chiens à base de perméthrine continuent d'être recensés par l'Anses dans le cadre de son dispositif de pharmacovigilance vétérinaire piloté par l'Agence nationale du médicament vétérinaire. Avec l'arrivée du printemps, synonyme de période de traitement antiparasitaire des animaux domestiques, l'Agence rappelle aux propriétaires de chats de ne pas traiter leur animal avec les médicaments vétérinaires contenant de la perméthrine.

A l'occasion de l'arrivée du printemps, période de traitement antiparasitaire des animaux de compagnie, l'Anses rappelle de rester vigilant en particulier vis-à-vis des médicaments antiparasitaires pour chiens à base de perméthrine qui sont toxiques pour les chats. Ces médicaments peuvent entraîner des troubles neurologiques (tremblements, convulsions) pouvant être mortels chez le chat, du fait de son incapacité à éliminer certains composés comme la perméthrine. Avec certaines formulations concentrées comme les produits en pipettes, quelques gouttes peuvent suffire à induire des effets graves chez les animaux les plus sensibles.

Des accidents graves toujours signalés

L'Anses enregistre, depuis plusieurs années, des réactions indésirables graves voire mortelles chez des chats traités avec ces antiparasitaires externes dans le cadre du dispositif de pharmacovigilance vétérinaire qu'elle met en œuvre via l'Agence nationale du médicament vétérinaire. Des accidents continuent à se produire malgré les mesures de communication déployées auprès des vétérinaires et des propriétaires d'animaux et notamment l'étiquetage de la contre-indication absolue concernant le chat pour ces médicaments. En 2018, l'Agence a enregistré 122 déclarations d'effets indésirables chez des chats après administration de traitements à base de perméthrine, 54 ont été jugées graves et 6 chats sont morts suite à l'utilisation d'un de ces médicaments antiparasitaires autorisés chez le chien.

Conseils pour éviter les intoxications

Dans ce contexte, l'Agence rappelle aux propriétaires de chats de ne pas traiter leur animal avec les médicaments vétérinaires destinés aux chiens et contenant de la perméthrine.

En cas d'exposition accidentelle, et même si des effets indésirables ne sont pas encore survenus, il est recommandé de laver le chat avec de l'eau tiède et du savon ou du liquide vaisselle et de demander rapidement conseil à un vétérinaire.

Contacts presse : 01 49 77 13 77 / 22 26 - presse@anses.fr

www.anses.fr

Suivez l'Anses sur



Pour éviter que les chats ne soient exposés accidentellement au produit dans les foyers où plusieurs animaux sont présents, il convient de tenir les chiens traités à l'écart des chats jusqu'à ce que le site d'application du traitement antiparasitaire sur le chien soit sec et de s'assurer que les chats ne puissent pas lécher le site d'application d'un chien traité.

Pour déclarer un effet indésirable suite à l'utilisation d'un médicament vétérinaire : <https://pharmacovigilance-anmv.anses.fr/>

[En savoir plus sur la pharmacovigilance vétérinaire.](#)

Contacts presse : 01 49 77 13 77 / 22 26 - presse@anses.fr

www.anses.fr

Suivez l'Anses sur

